



Déposer plainte contre son médecin traitant ?

Par Yama7

Bonjour à tous,
J'espère être dans le bon forum, n'hésitez pas à me dire si tel n'est pas le cas.

Il y a 2 jours mon frère de 13 ans a eu une vive douleur au testicule accompagné de vomissements et nausées. Il s'est rendu 3 heures après le début de ces symptômes avec mon père chez notre médecin traitant qui n'a pas su déceler la cause réelle de ses maux ; à savoir une torsion testiculaire. Il n'a donc pas posé le bon diagnostic et n'a envoyé mon frère aux urgences que le lendemain en début d'après midi pour faire des radios. Or dans le cas de torsion testiculaire il faut se rendre immédiatement aux urgences (sous 6h) sinon le testicule devient nécrosé et doit être retiré.

Cet accident aurait donc pu être évité si il avait posé le bon diagnostic et envoyé mon frère aux urgences dans l'immédiat.

Maintenant mes parents qui sont dévastés par ce qui est arrivé à mon frère souhaitent se retourner contre ce médecin traitant. Pensez vous qu'il est judicieux de se retourner contre lui ? Si oui comment procéder à une plainte ?

Ma mère est également partie s'entretenir avec ce médecin qui a avoué sa faute..

Merci à tous ceux qui prendront la peine de lire.
Et bonne journée à tous